



TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation de la lieutenante-gouverneure Janice FILMON, les députés sont réunis pour l'ouverture de la deuxième session de la quarante et unième législature.

La lieutenante-gouverneure ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée législative du Manitoba :

Je vous convie à la deuxième session de la quarante et unième Législature de la Province du Manitoba.

Le Manitoba est une terre d'espoir. Un lieu unique et cosmopolite où des gens de toutes origines et de toutes les régions du monde ont choisi de s'établir, d'élever leur famille et d'élargir leur champ de possibilités en quête d'une vie meilleure.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire du Traité n° 1, au cœur des terres traditionnelles des Métis et à un carrefour des cultures du monde. Le Manitoba est une communauté d'accueil et d'inclusion, à l'esprit d'innovation et d'entreprise très marqué, et dont la population possède une volonté sans égale d'offrir son temps et ses ressources.

Le gouvernement du Manitoba est en train de fixer un nouveau cap axé sur des mesures durables et à long terme visant à redresser notre situation financière, à rétablir la qualité des services sur lesquels compte la population, à donner le coup d'envoi de la reconstruction économique et à remettre notre province sur le droit chemin de la responsabilité financière.

Les défis dont nous avons hérité sont importants, mais ils ne sauraient rivaliser avec notre capacité collective à nous adapter et à susciter des changements positifs. Pendant trop longtemps, l'énorme potentiel du Manitoba a été entravé par une absence de vision, une propension aux dépenses non soutenables et une dette croissante. Un bon gouvernement prend des décisions difficiles mais nécessaires en examinant avec minutie aussi bien les avantages à court terme pour la population que sa capacité à assumer les coûts, afin d'assurer un avenir durable et prospère.

Notre gouvernement reste déterminé à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Bien qu'ayant hérité d'une situation difficile, nous n'avons pas hésité à adopter un programme ambitieux, en choisissant de procéder à une consultation à grande échelle des Manitobains afin de commencer à jeter les bases nécessaires à l'établissement de relations fondées sur le respect et la confiance. Nous sommes à l'écoute de la population et nous gouvernerons en gardant à l'esprit les valeurs du Manitoba et en luttant pour mettre en œuvre des changements qui ouvriront la voie à un avenir plus stable, plus sûr et plus prospère.

En travaillant ensemble, nous avons déjà commencé à faire des progrès qui sont visibles aujourd'hui. Et en travaillant ensemble, nous continuerons de suivre la voie commune qui mène à de meilleurs lendemains.

Les membres de notre gouvernement ont parcouru des milliers de kilomètres dans toute la province au cours des sept derniers mois. Ils ont visité des collectivités dans toutes les régions, rencontrant des dirigeants, des écoliers et des chefs d'entreprise, assistant à des manifestations culturelles et à des festivals locaux, et discutant avec des milliers de Manitobains de notre vision commune d'un meilleur Manitoba. Notre gouvernement est un gouvernement à l'écoute.

Rétablir notre situation financière

Notre gouvernement continuera à faire participer la population manitobaine à des discussions ciblées sur l'avenir de notre province. Les Manitobains nous ont dit qu'ils voulaient un gouvernement qui inclut les personnes mêmes qu'il se doit de servir, de par le mandat qui lui a été confié lors des élections. Nous accueillons favorablement les commentaires et les conseils de l'ensemble de la population et continuerons à chercher la transparence et l'ouverture pour un gouvernement qui mérite la confiance durable de nos concitoyens.

Nous avons commencé à nous engager sur la voie qui nous conduira à une économie plus forte en faisant appel à tous les habitants de la province pour l'élaboration du budget provincial de 2017. Nous avons entendu des milliers de Manitobains dans le cadre d'un processus de rencontres en personne, mais aussi grâce à leur participation en ligne et à leurs observations écrites. Cela comprend la rétroaction de représentants d'entreprises, de collectivités autochtones, d'organismes non gouvernementaux, de groupes sans but lucratif, de municipalités et de particuliers intéressés.

La durabilité, l'efficacité, des possibilités de croissance et le besoin de développement économique dans le Nord étaient des thèmes récurrents dans le cadre du processus de consultations sur le Budget. Nous avons entendu de nombreuses références au fait que le niveau d'imposition au Manitoba est le plus élevé de l'ouest du Canada, à notre médiocre performance au classement national en matière d'éducation, de services sociaux et de soins de santé, et à la récente tendance à faire des augmentations insoutenables des dépenses gouvernementales et à accroître la taille de la fonction publique.

Partout au Manitoba, nous avons écouté ces préoccupations et nous avons aussi entendu des solutions possibles. Nous remercions les Manitobains qui ont offert leurs idées novatrices pour nous aider à trouver des façons plus efficaces de fournir des services.

Les taux de croissance des dépenses du gouvernement provincial que nous avons connus par le passé étaient largement supérieurs à ceux des autres provinces canadiennes et se sont avérés insoutenables au Manitoba, détournant les fonds des services de première ligne afin de pouvoir payer l'énorme déficit provincial qui ne cessait de croître.

Le devoir et la responsabilité de commencer à rectifier la trajectoire de notre province ont été placés entre les mains de notre nouveau gouvernement. Nous sommes honorés et touchés de la confiance qui nous a été accordée par la population, et nous savons que les décisions que nous prenons aujourd'hui, si elles ne sont jamais faciles, n'en sont pas moins nécessaires si nous souhaitons protéger les services sur lesquels la population manitobaine compte aujourd'hui, et comptera demain. C'est cela, la durabilité.

Dans nos consultations sur le Budget, nous avons déjà reçu des idées de la part de Manitobains de diverses origines et conditions : ceux qui assurent la prestation de services, ceux qui les financent avec leurs impôts et ceux qui dépendent de leur disponibilité dans les moments de besoin. Malgré ces différences, toute la population partage le même intérêt dans la stabilité future de notre province.

Nous avons maintenant terminé la première phase de notre évaluation de la performance financière du gouvernement. Nous publierons bientôt le cadre d'examen qui en découle. Il comprendra des propositions grâce auxquelles nous pourrions progresser vers notre objectif de faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Les résultats de cette évaluation alliés à la rétroaction de la population manitobaine lors des consultations sur le Budget fourniront l'information nécessaire à l'élaboration du Budget de 2017 et nous feront progresser vers un avenir plus sûr et plus protecteur.

L'engagement de notre gouvernement à adopter une gestion financière prudente et un processus budgétaire transparent et responsable permettra au Manitoba d'investir dans les priorités des familles, tout en ramenant prudemment notre province vers l'équilibre budgétaire et la croissance économique.

Pour cerner les économies réalisables, nous avons commencé au sommet de l'échelle avec une réduction de la taille de notre cabinet provincial. Ce processus s'est poursuivi en mettant l'accent sur la réduction responsable de l'étendue et des échelons de la haute direction du gouvernement central provincial, tout en veillant à ce que les changements apportés ne nuisent pas à la qualité ou à la disponibilité des services de première ligne. Les sociétés d'État et les offices régionaux de la santé de la province devront aussi contribuer à la réduction de leurs coûts administratifs et de haute direction tout en offrant leurs services aux résidents du Manitoba. Après des consultations et un dialogue, des mesures législatives seront présentées pour garantir que les coûts du secteur public de la province n'excèdent pas la capacité de la population manitobaine à soutenir les services reçus en échange.

Notre gouvernement continuera d'examiner les fonctions et le mandat de chacun des organismes, conseils et commissions du Manitoba, qui sont plus de 200, dans le but de réduire leur nombre total de 20 % en éliminant ceux dont le travail ou la surveillance font double emploi ainsi que ceux qui sont inactifs. Nous réformerons la gouvernance des sociétés d'État principales, abolirons le Conseil des corporations de la Couronne et réaffecterons ses ressources pour encourager une plus grande efficacité et une transparence accrue dans le cadre du mandat du ministre des Services de la Couronne.

Des réglementations pesantes et des formalités administratives superflues freinent la croissance économique et coûtent chaque année des centaines de millions de dollars en pertes de ressources et de temps. Actuellement, le Manitoba n'a aucune disposition législative sur la responsabilité en matière réglementaire, aucune mesure de référence, aucun organe-cadre central et aucun mécanisme pour aviser les parties prenantes des modifications réglementaires à venir.

La réduction de la bureaucratie fait partie du plan de notre gouvernement visant à faire croître l'économie provinciale. Notre gouvernement s'engage à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus d'ici 2020 pour ce qui est de la responsabilité en matière réglementaire. Notre groupe de travail sur la réduction des lourdeurs administratives consultera des intervenants externes, repérera les obstacles réglementaires et proposera des solutions pour les éliminer. Dans l'année à venir, notre gouvernement déposera aussi un projet de loi afin de créer une responsabilité en matière réglementaire.

Nous éliminerons également les dispositions législatives qui régissent les partenariats public-privé, car dans leur forme actuelle, elles découragent l'utilisation de ces partenariats de financement innovants pour la reconstruction de l'infrastructure du Manitoba. De la même manière, notre gouvernement déposera de nouveau son projet de loi visant à éliminer la Commission d'aménagement de la route située du côté est, une instance administrative inutile et qui fait double emploi.

Alors que nous poursuivons nos efforts visant à remettre le Manitoba sur la voie de l'équilibre budgétaire, nous devons restaurer l'intégrité et l'obligation de rendre compte qui ont disparu à la suite du constant recul des mesures législatives du Manitoba sur l'équilibre budgétaire sous les gouvernements précédents. Nous présenterons un projet de loi qui rétablira le droit de vote des Manitobains sur les hausses des taxes et impôts principaux, exercé dans le cadre d'un référendum organisé de façon indépendante. Ces dispositions s'ajouteront à d'autres mesures pour veiller à ce que nous restions sur la voie qui nous conduira à l'élimination du déficit budgétaire de notre province.

Rétablir la qualité des services

Notre engagement à rétablir la qualité des services sera axé sur l'amélioration de la situation des plus vulnérables et sur la garantie que l'ensemble de la population bénéficiera de meilleurs programmes et services.

À la suite des tragédies qui se sont produites dans le système de protection de l'enfance de notre province, notre gouvernement est déterminé à répondre aux besoins des enfants manitobains les plus vulnérables. Nous allons élaborer un plan complet qui donnera suite aux nombreux et excellents rapports et recommandations dont nous disposons et qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants, notamment un nombre moins élevé d'enfants pris en charge, des partenariats plus solides avec les familles et les collectivités, une meilleure coordination des services et une plus grande obligation redditionnelle vis-à-vis du public. Nous nous attendons à ce que l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées entraîne du travail additionnel dans ces domaines. Nous avons hâte de connaître les résultats de cette enquête. Cependant, nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre notre propre travail. Notre gouvernement continuera à agir en suivant un processus qui garantira la consultation de nos partenaires autochtones afin que nous puissions étudier ensemble la meilleure façon de permettre aux enfants de maintenir des liens avec leur communauté et d'être élevés de manière traditionnelle au sein d'un environnement garantissant leur santé et leur sécurité.

Ce travail s'accomplira dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur la protection des enfants*. Nous continuerons à mettre en œuvre les dispositions de cette loi dans tous les secteurs de la prestation des services gouvernementaux, afin de garantir l'échange de renseignements en temps opportun entre les différents fournisseurs de services aux enfants, et ce, dans des domaines aussi divers que la protection de l'enfance, la justice, l'éducation, la santé mentale et la lutte contre les dépendances.

Notre gouvernement présentera bientôt des mesures législatives visant la réduction des formalités administratives excessives et inutiles qui retardent actuellement la prestation de services de soutien aux enfants qui ont besoin de soins. Nous pourrions ainsi éliminer des dépenses inutiles dans des procédures administratives afin de pouvoir orienter les ressources vers la prestation de services. Nous présenterons également un projet de loi pour créer un Bureau du protecteur des enfants autonome, en vue de renforcer son indépendance et d'accroître l'obligation redditionnelle au sein des services de protection de l'enfance de notre province.

Nous nous engageons à améliorer l'accès à la justice et à réduire les délais judiciaires déraisonnables. Pour donner suite à la décision de la Cour suprême dans l'affaire R. c. Jordan, notre gouvernement entreprend un examen global axé sur l'amélioration de l'efficacité de l'ensemble du système judiciaire, allant de l'interaction initiale avec les services chargés de l'application de la loi à la décision judiciaire finale et la dernière interaction avec le système correctionnel. Ces efforts seront soutenus par des modifications de la *Loi sur la Cour provinciale*, qui amélioreront l'efficacité du système judiciaire.

Notre gouvernement prendra des mesures pour accroître la protection à la fois des investisseurs et des consommateurs en renforçant les lois et règlements sur les valeurs mobilières, et en menant une consultation au sujet de la modernisation et de l'amélioration de la protection du consommateur concernant la revente au noir des billets d'entrée.

La réforme du Programme d'aide à l'emploi et au revenu du Manitoba est une priorité de notre gouvernement dans le cadre de nos efforts continus pour obtenir de meilleurs résultats. Conformément à l'engagement de notre gouvernement à l'égard du bien-être des enfants, nous accorderons une importance particulière aux réformes axées sur l'amélioration de la situation des jeunes de notre province.

À la suite d'une vaste consultation, nous publierons une nouvelle stratégie provinciale du logement qui abordera les questions de l'itinérance, de l'abordabilité des logements et des réparations à effectuer dans le parc de logements existants, et qui visera à augmenter l'accès à la propriété des Manitobains ayant besoin d'un logement adéquat.

Une évaluation exhaustive de tout le système de soins de santé du Manitoba a été entreprise au moyen d'un examen de la durabilité et de l'innovation dans le système de soins de santé. Cet exercice permettra de cerner des possibilités d'élimination du gaspillage et de réduction de l'inefficacité ainsi que de recommander des mesures visant l'amélioration de l'efficacité et de la réactivité de tout le système de soins de santé. Cela inclut le gouvernement central, les offices régionaux de la santé, Diagnostic Services of Manitoba, Action cancer Manitoba et la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. L'examen débouchera aussi sur des recommandations pour rendre les coûts des soins de santé plus durables à long terme, tout en établissant des attentes de meilleurs résultats au sein des programmes et des services offerts à la population manitobaine.

L'examen évaluera les dépenses du Manitoba dans le domaine de la santé en fonction des trois questions suivantes : 1) le coût de la mise en œuvre et de la prestation des services est-il raisonnable? 2) la prestation des services atteint-elle les objectifs établis? 3) les résultats sont-ils à la mesure de l'argent dépensé?

Notre gouvernement travaille aussi à l'élaboration d'une stratégie ciblée visant l'amélioration de l'accessibilité et de la coordination des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances partout au Manitoba. Celle-ci comprendra un renforcement des mesures d'éducation du public pour faire face à la grave crise d'opioïdes qui sévit au Manitoba et dans d'autres provinces, et pour avertir les Manitobains du danger de la consommation de drogues contenant du fentanyl.

Notre gouvernement se prépare depuis des mois à la légalisation de la marijuana par le gouvernement fédéral. Nous procéderons à une consultation approfondie des intervenants et à la collaboration nécessaire avec nos partenaires du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, en vue d'élaborer un cadre législatif et réglementaire qui protégera les enfants et les jeunes contre l'exposition à la marijuana et son utilisation, qui minimisera les dommages pour les utilisateurs et qui abordera la question du danger de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Notre gouvernement établira un organisme de recrutement de médecins axé sur les priorités à l'échelle de la province à cet égard et en ce qui concerne le maintien des effectifs médicaux. Un précurseur existe déjà : le Manitoba Healthcare Providers Network est chargé de façon continue de diverses initiatives dans le domaine de la sécurité et de la santé, des relations de travail dans le secteur de la santé, du recrutement de médecins et de la reconnaissance de leurs compétences.

Nous créerons également un groupe de travail sur la réduction des délais d'attente, dont feront partie des représentants des travailleurs aux premières lignes dans la prestation des soins de santé; il procédera à une analyse en profondeur visant à améliorer l'accès aux soins en salle d'urgence, ainsi que les procédures chirurgicales et diagnostiques.

Nous avons entrepris une consultation visant à déterminer la meilleure démarche à suivre en vue de l'autoréglementation des ambulanciers paramédicaux du Manitoba, y compris l'établissement de normes et de critères uniformes d'inscription et de pratique. À long terme, cette façon de procéder favorisera la collaboration entre les ambulanciers paramédicaux et les membres des autres professions du domaine de la santé.

La population du Manitoba est l'une des plus généreuses du monde et se distingue depuis longtemps dans le bénévolat et la philanthropie. Riches en capitaux, le secteur privé et le milieu de la philanthropie de notre province font preuve d'une créativité et d'une innovation considérables. De la même façon, les Manitobains sont engagés et motivés en ce qui concerne la prestation de services et le développement de notre économie. Nous allons mettre à profit cet engagement communautaire en concevant des obligations à impact social qui permettront la recherche de solutions innovatrices aux défis sociaux auxquels notre province est confrontée, y compris la pauvreté et la criminalité.

Notre gouvernement reste déterminé à offrir aux familles manitobaines un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, grâce à une vaste stratégie qui comprend du soutien pour des places de garderie familiale autorisée, l'atténuation des obstacles à la création de places de garderie familiale, l'expansion des programmes d'éducateurs des jeunes enfants et la poursuite du partenariat avec Family Dynamics. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec nos partenaires du gouvernement fédéral et d'autres administrations provinciales et territoriales à la mise en place d'un cadre national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

À la suite des engagements pris dans le cadre du Budget de 2016, l'initiative Miser sur les capacités proposée par notre gouvernement permettra de moderniser et d'améliorer les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées. Ce travail garantira aux adultes ayant des déficiences intellectuelles un accès à des soutiens appropriés, dans un cadre flexible permettant d'adapter les services aux besoins uniques évalués chez ces adultes.

Nous sommes impatients de proclamer la *Loi sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence à caractère sexuel* en vertu de laquelle les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba devront mettre en œuvre des politiques pour lutter contre la violence à caractère sexuel envers les étudiants du Manitoba et pour prévenir de telles violences.

Veiller à ce que les résidents du Manitoba aient accès à une épargne-retraite appropriée est une des préoccupations principales de notre gouvernement. Le travail que nous effectuons avec nos homologues fédéraux et provinciaux continue de renforcer les propositions qui ont été conçues pour améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC). Le Manitoba s'est lancé dans un processus de consultation afin de nouer le dialogue avec les résidents de la province sur les propositions faites par notre gouvernement, et appuyées par les premiers ministres du pays, qui consistent à indexer la prestation de décès du RPC, à entreprendre un examen exhaustif des prestations de survivant et d'invalidité du RPC, et à éliminer la récupération du Supplément de revenu garanti pour les aînés veufs qui reçoivent des prestations de survivant du RPC.

Nous restons déterminés à accroître la littératie financière de tous les Manitobains et nous reconnaissons que si le Régime de pensions du Canada est un pilier essentiel de la sécurité de la retraite des Manitobains, il n'est qu'une partie de la solution. Outre les améliorations au Régime fédéral que nous avons proposées, nous fournirons aux Manitobains une nouvelle option d'épargne-retraite qui leur offrira des possibilités de placement et d'épargne à faible coût administratif. Nos régimes de pensions collectifs offriront un nouveau régime de revenu différé, conçu pour fournir des prestations de retraite aux employés et aux travailleurs autonomes qui ne participent pas actuellement à un régime de pension d'employeur.

Le monde est plus connecté et prospère que jamais; les avancées de la technologie créent des possibilités sans précédent pour la prestation novatrice des services; et pourtant, l'inégalité et les défis persistent. Si on l'ignore, cette situation menacera la prospérité future de notre province et compromettra les possibilités d'amélioration sur le plan éducatif et économique de nos résidents les plus vulnérables.

Notre gouvernement répondra aux défis auxquels nous sommes confrontés par des mesures visant à améliorer l'accès à l'éducation et aux services sociaux ainsi que les résultats pour les enfants, les collectivités autochtones et les familles à faible revenu du Manitoba. L'inclusion économique et les possibilités de croissance vont de pair. Combinés à des investissements dans l'éducation, la formation, l'infrastructure et la recherche, ces efforts créeront le type de croissance durable et de possibilités qui feront de notre province un endroit plus prospère, non seulement en raison des effets sur notre économie, mais aussi grâce à l'avenir que nous sommes en train de bâtir pour les générations à venir.

Reconstruire notre économie

Le Manitoba est de nouveau ouvert aux affaires. La province offre une base économique diversifiée et un potentiel d'expansion des possibilités existantes, de développement du talent entrepreneurial et d'attraction d'investissements manitobains, canadiens et internationaux qui reste encore à découvrir.

Le véritable potentiel de notre province est resté inexploité depuis bien trop longtemps, écrasé par une imposition trop élevée et limité par un manque de vision d'une croissance économique durable et à long terme.

Notre gouvernement reconnaît la nécessité de la diversification économique dans toute la province ainsi que les défis économiques propres aux régions rurales et éloignées.

Le nord du Manitoba est un exemple éloquent de région oubliée par des politiques visant des solutions à court terme plutôt qu'un développement durable. Le potentiel de cette région est incomparable. Elle offre des expériences touristiques uniques et des possibilités d'investissement inexplorées dans des secteurs clés comme l'exploitation minière, forestière, minérale et halieutique. Notre gouvernement reconnaît l'effet qu'une économie plus solide dans le Nord aura sur toute la province du Manitoba et reste déterminé à développer cette région.

Nous continuons à travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'initiative Objectif Nord qui créera des emplois, augmentera les investissements et garantira une stabilité à long terme pour les habitants et l'économie de cette région. Notre Stratégie de développement économique du Nord encouragera les chefs de file communautaires et du monde des affaires à participer à une série de sommets du Nord qui permettront de créer des partenariats solides essentiels à la mise en œuvre de solutions durables et à long terme.

Le travail de mise en place d'un protocole de consultation clair avec nos partenaires autochtones est en cours. Nos ministres continueront à rencontrer régulièrement des leaders communautaires et les dirigeants de la Manitoba Keewatinowi Okimakanak, de la Manitoba Metis Federation, de l'Assembly of Manitoba Chiefs, de la Northern Association of Community Councils et de la Southern Chiefs' Organization. Ensemble, nous créerons des emplois, nous saisirons des occasions et nous tracerons une voie de guérison et d'espoir. Et le travail que nous aurons accompli pour unir nos efforts et avoir des objectifs communs sera l'héritage que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

Notre gouvernement reste déterminé à préserver le dynamisme et la durabilité des régions rurales du Manitoba pour les générations à venir. En reconnaissance des importantes contributions à l'économie provinciale de secteurs situés principalement à l'extérieur des centres urbains, notre gouvernement mettra de nouveau l'accent sur le développement économique des régions rurales du Manitoba et travaillera à l'établissement d'une vision commune en partenariat avec l'Association des municipalités du Manitoba, la Manitoba Chambers of Commerce, l'Economic Developers Association of Manitoba, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, les collectivités autochtones et les acteurs du monde rural.

La nouvelle Équipe d'entreprise du premier ministre du Manitoba offrira sa vaste expertise en entrepreneuriat en vue de l'élaboration de chacune de ces initiatives de développement économique, dans le cadre d'une nouvelle stratégie provinciale de croissance et de diversification. Ce plan axé sur l'inclusion et sur l'avenir amènera le Manitoba au-delà du statu quo. Il comprendra des éléments du travail de notre gouvernement visant la réduction de la bureaucratie, l'augmentation de l'accès au capital de risque et l'accroissement de l'apprentissage des métiers et de la formation de la main-d'œuvre. Notre nouvelle stratégie visera à tirer profit des forces du Manitoba et à développer notre capacité à innover et à créer des emplois dans des secteurs comme l'aérospatiale, la transformation à valeur ajoutée de nos produits agricoles et celui des industries attirées par notre énergie hydroélectrique propre.

Cette stratégie guidera nos activités et fournira un cadre pour la prise de décisions relatives au financement et aux politiques afin de veiller à ce que la croissance durable et à long terme demeure l'objectif principal. Les jeunes, les immigrants et la population autochtone de notre province sont essentiels à la croissance future et au dynamisme de toutes les régions du Manitoba, y compris de Winnipeg, notre capitale cosmopolite, ouverte à tous et en expansion.

Notre gouvernement célébrera le 150^e anniversaire de la Confédération lors d'activités et d'événements spéciaux qui se dérouleront un peu partout dans la province en 2017. Lorsque nous accueillerons les Jeux d'été du Canada de 2017, en partenariat avec la Ville de Winnipeg et le gouvernement du Canada, le Manitoba affichera aux yeux de la nation et du monde sa riche diversité culturelle et linguistique, ses paysages et ses destinations touristiques uniques, ainsi que son engagement sans pareil envers le bénévolat. Une multitude d'événements communautaires, d'expositions culturelles et de festivals organisés dans notre capitale ainsi que dans l'ensemble de la province célébreront ce qui fait du Manitoba une province si spéciale.

Après l'adoption de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* lors de la précédente session, nous renforcerons le Secrétariat aux affaires francophones et nous continuerons à préparer un plan stratégique pluriannuel de prestation des services en français.

Le plus grand atout de notre province est sa population. Les Manitobains sont travailleurs et novateurs, et la seule limite à leurs accomplissements se retrouve dans l'éducation et la formation auxquelles ils peuvent avoir accès pour préparer leur réussite économique future. Les mauvais résultats des élèves manitobains lors de récentes évaluations provinciales, nationales et internationales soulignent qu'il est nécessaire que tous les partenaires du milieu de l'éducation concentrent leurs efforts sur l'amélioration de la réussite scolaire.

L'éducation et la formation sont des bases essentielles à la réussite économique du Manitoba. Notre gouvernement concentrera ses efforts sur les éléments fondamentaux d'une éducation de qualité. Il entamera l'élaboration d'une stratégie globale et à long terme d'alphabetisation et de numératie qui donnera aux enfants manitobains les compétences dont ils ont besoin pour réussir et prospérer.

Cette initiative tiendra compte de la composition variée et unique de la population étudiante manitobaine. Elle accordera une attention particulière à l'éducation au cours des années primaires, aux investissements dans le perfectionnement professionnel des éducateurs et au soutien des divisions scolaires. L'élaboration d'un programme d'études comprenant des objectifs nous permettra d'évaluer les progrès de nos élèves en alphabétisation et en numératie, et d'en faire rapport. Pour ce faire, il nous faudra consulter les éducateurs et les partenaires en éducation de toute la province; leur rétroaction sera essentielle à l'élaboration de notre stratégie.

Nous apporterons des améliorations aux soutiens financiers proposés aux étudiants de niveau postsecondaire du Manitoba, en augmentant le montant du soutien provincial général et en mobilisant plus de fonds de contrepartie du secteur privé. Nous améliorerons le Programme de bourses du Manitoba, en le convertissant en une nouvelle subvention ciblant les étudiants à faible revenu et les étudiants autochtones, et nous célébrerons le 100^e anniversaire du droit de vote accordé à de nombreuses Manitobaines grâce à la création d'une bourse en partenariat avec la Nellie McLung Foundation.

Le programme Candidats du Manitoba contribue au progrès et à la croissance économiques de la province depuis sa mise en place en 1998, et notre gouvernement s'engage à le renouveler. Nous mettrons en place des partenariats plus étroits avec nos partenaires de l'enseignement postsecondaire et de l'industrie, qui nous permettront de mieux faire correspondre les travailleurs qualifiés, y compris les étudiants internationaux, et les occasions de réussir et de prospérer au Manitoba. Nous nous engageons à éliminer immédiatement le retard dans les demandes et nous travaillerons avec le gouvernement fédéral afin d'accélérer le traitement des demandes de visas. Nous présenterons un modèle de recouvrement de coûts en vue d'apporter ces améliorations sans augmenter le coût pour les contribuables manitobains.

Nos industries aérospatiale et manufacturière de pointe sont de classe mondiale. Des milliers de Manitobains sont employés directement et indirectement dans ces secteurs et dans des secteurs connexes. Les économies manitobaines de l'aérospatiale, de la fabrication de pointe et de l'apprentissage automatique sont diverses et à l'avant-garde de la technologie et de l'innovation, et leurs perspectives sont extrêmement positives.

La décision du gouvernement fédéral d'installer à Winnipeg la nouvelle Usine de l'avenir du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) donne une impulsion importante à une industrie déjà vigoureuse et en croissance. Notre province en tirera un avantage concurrentiel pour attirer et conserver des investissements et bénéficier de leurs retombées positives sur l'économie et sur l'emploi. Le Manitoba s'engage à œuvrer avec le gouvernement fédéral pour que ce projet se concrétise dans un prochain avenir.

Notre gouvernement est déterminé à optimiser ses investissements dans la reconstruction de notre infrastructure provinciale. Dans ce but, il établira un critère de rendement du capital investi pour déterminer l'ordre de priorité de ses investissements dans le réseau routier, les ponts, l'infrastructure de gestion de l'eau, ainsi que dans les projets sociaux et culturels. Nous avons accéléré la publication de notre liste d'investissements stratégiques prévus en 2017-2018, afin de permettre à l'industrie de planifier une nouvelle saison de construction, de terrassement, de pavage, de réfection et d'amélioration des routes.

Depuis des décennies, le ministère de l'Infrastructure du Manitoba construit des routes dans les collectivités éloignées et du Nord et remporte un succès incontestable dans la formation et l'emploi des populations locales. En collaboration avec ses partenaires fédéraux, notre gouvernement continuera d'engager les collectivités autochtones de la rive est du lac Winnipeg et du lac Shoal dans l'objectif essentiel de construire un réseau routier et de veiller à ce que les collectivités bénéficient réellement des retombées sur les plans de la formation et du renforcement des capacités.

Nous appliquerons ces principes d'inclusion et de participation significative des collectivités autochtones dans le cadre de la poursuite des travaux de construction d'un canal régulateur de sortie entre le lac Manitoba et le lac St. Martin. Il s'agit du premier chantier de construction en importance dans notre province depuis l'agrandissement du canal de dérivation il y a dix ans.

Le Manitoba et ses partenaires au Canada et dans le monde sont aujourd'hui à un tournant. Le changement climatique est un enjeu grave et croissant, et notre province en subit déjà les conséquences sous la forme de régimes climatiques imprévisibles et de défis accrus liés à la gestion de l'eau, notamment à cause des modifications survenues dans l'incidence et la gravité des inondations.

Le Manitoba fera sa part au Canada pour lutter contre le changement climatique. Nous présenterons un plan manitobain sur le changement climatique et la tarification du carbone, qui tient compte à la fois de nos conditions environnementales uniques en leur genre et des réalités économiques de notre province. Notre objectif est de prospérer pendant que nous luttons contre le changement climatique, en investissant dans des possibilités de croissance verte et en renforçant notre capacité de résilience afin que nous puissions nous adapter aux effets actuels et futurs de tels changements.

Comme première étape, nous présenterons des mesures législatives visant la mise en place d'un organisme indépendant d'efficacité énergétique, afin d'aider les ménages et les entreprises à réduire leurs besoins en la matière et de permettre aux Manitobains d'économiser aujourd'hui et demain. Réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et permettre aux ménages, aux entreprises et aux agriculteurs du Manitoba de s'adapter aux effets du changement climatique tout en continuant de croître et de prospérer, voilà les objectifs que tous les Manitobains doivent se donner pour que notre province devienne le chef de file du Canada dans le domaine de l'énergie verte et propre.

Les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs du Manitoba sont d'importants partenaires en ce qui concerne la conservation et la durabilité de nos ressources halieutiques et fauniques. Notre gouvernement partage les préoccupations de tous les Manitobains au sujet des dangers des pratiques de récolte non sécuritaires et non durables et du déclin de certaines populations d'espèces sauvages de la province.

Les relations respectueuses, les consultations productives et la collaboration sont essentielles à la gestion efficace des précieuses ressources naturelles de notre province. Nous inviterons des intervenants et des personnes ayant des droits de récolte à participer à la gestion de nos ressources halieutiques et fauniques, à l'élaboration de stratégies exhaustives de cogestion visant la durabilité à long terme des populations d'espèces sauvages, à l'élimination des règlements inutiles et à l'amélioration de la sécurité publique grâce à des efforts d'application de la loi entrepris par les agents de conservation du Manitoba, qui lutteront contre les pratiques de chasse dangereuses avec l'aide de signalements du public.

Notre gouvernement poursuivra ses efforts pour stopper la propagation des moules zébrées et des autres espèces aquatiques envahissantes qui menacent la santé des lacs et des rivières du Manitoba. Si leur prolifération n'est pas contrôlée, ces espèces représentent un réel danger pour nos espèces sauvages indigènes et une menace coûteuse à notre infrastructure essentielle d'électricité et d'alimentation en eau.

D'importants progrès ont été réalisés pour que le gouvernement du Manitoba soit davantage ouvert, accessible et tenu de rendre compte. Mais il reste beaucoup à faire. Nous nous engageons à renforcer les modifications apportées aux lois électorales. Nous entreprendrons des réformes des lois existantes qui régissent le lobbyisme et les conflits d'intérêts pour les représentants élus.

Au cours de la présente session, des ministres du gouvernement du Manitoba soumettront un certain nombre de propositions à l'examen de l'Assemblée législative. Les députés devront aussi se pencher sur le budget – pour répondre aux exigences de la fonction publique provinciale au cours du prochain exercice – ainsi que sur les comptes publics les plus récents.

Notre engagement envers la population du Manitoba

Notre mandat est clair et notre voie, tracée. Nous demeurons fermement déterminés à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Afin d'obtenir des résultats, nous devons travailler ensemble. Nous écoutons nos concitoyens et nous continuerons à être réceptifs aux suggestions innovatrices faites par le plus grand atout de notre province, sa population.

Ce que nous pouvons accomplir seuls est peu de chose en comparaison des résultats brillants que nous pouvons obtenir ensemble. L'amour de notre province nous unit tout comme la ferme volonté de créer un avenir meilleur. Nous savons que c'est en demandant aux Manitobains d'accomplir de grandes choses que nous serons en mesure de faire de même pour le Manitoba.

Je vous laisse maintenant aux nombreuses tâches que vous allez être appelés à accomplir fidèlement. Que la divine Providence vous éclaire au cours des délibérations nécessaires à l'exécution de ces tâches.

La lieutenant-gouverneure se retire.

PRIÈRE

Sur la motion de M. le *premier ministre* PALLISTER, le projet de loi 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office* — est lu une première fois.

Sur la motion de M. le *premier ministre* PALLISTER, l'Assemblée ordonne que le discours du trône soit pris en considération demain.

M. le *premier ministre* PALLISTER propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 22, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger